

ÉGLISES ET CHAPELLES DE SIX-FOURS (XVI^e et XVII^e siècles)

CHAPELLE DE SAINT-ROCH

Située au sud, proche des murs de la ville, elle fut fondée par Messire Gillius Lombard, bénéficiaire de la paroisse Saint-Pierre de Six-Fours, qui la dota de 400 florins pour la célébration d'une messe tous les dimanches dans la nouvelle chapelle (acte du 8 juillet 1521, reçu par M^e Antoine Martinenq, notaire à Six-Fours, Archives de la commune).

CHAPELLE DE SAINT-ELME

Il en reste des ruines émouvantes ; elle se trouvait à proximité de celle de Saint-Roch. La chapelle de Saint-Elme, patron des marins, fut fondée par Messire Pierre Audibert, prêtre bénéficiaire de la paroisse de Saint-Pierre, prieur des Pénitents blancs, et par un patron de barque, Estienne Alphan (acte, M^e Lombard, notaire à Six-Fours, en date du 24 février 1566).

Le retable de l'autel fut orné par Laurent Portanier, de Six-Fours, pour la somme de 510 livres, et sa dorure fut effectuée par Joseph Benoît, maître doreur à Cuers, moyennant la somme de 420 livres (acte reçu par M^e Vidal, notaire à Six-Fours).

CHAPELLE DE SAINTE-BARBE

Cette chapelle, sous le vocable de sainte Barbe, patronne des canonnières de la place de Six-Fours, fut fondée par un acte reçu par M^e Lieutaud, notaire, le 15 avril 1583 ; elle était située sur l'ancien chemin de pèlerins dit « camin roumioù dé santo Madalèno » qui, partant de Six-Fours, se dirigeait sur le quartier de La Lône, près Saint-Nazaire (Sanary), et, de là, vers Saint-Cyr où, par les terres de La Cadière, il grimpe à la Sainte-Baume.

Des auteurs, pourtant sérieux, ont traduit par « chemin romain de sainte Magdeleine » et ont voulu y voir une antique voie que la grande pénitente aurait suivie pour venir à Six-Fours afin d'y prêcher l'Évangile. Nous n'adoptons pas cette croyance et nous pensons qu'il s'agit simplement d'un vieux chemin que suivaient les gens de Six-Fours qui se rendaient en pèlerinage à la montagne de la Sainte-Baume, le nom de « Sainte Magdeleine » s'identifiant, dans leur esprit, à celui de cette montagne où les traditionalistes voient, non sans raison d'ailleurs, le lieu de séjour et de prière de la sœur de saint Lazare.

Ces pèlerinages des Six-Fournais à la Sainte-Baume n'ont pu, toutefois, débiter qu'à partir de la fin du XIII^e siècle, après la découverte des reliques attribuées à la sainte par Charles II, comte de Provence, en 1279.

CHAPELLE ET PRIÈRE DE SAINTE-CECILE DES EMBIEZ

Nous ne citons ces édifices religieux que pour mémoire en ayant déjà parlé à propos de l'île des Embiez et parce qu'ils intéressent aussi l'histoire de Six-Fours pour le XVII^e siècle.

ÉGLISE GOTHIQUE DE SAINT-PIERRE-ET-DE-SAINT-PAUL DE SIX-FOURS
(1608-1614)

À la fin du XV^e siècle, la vénérable église baptismale de Saint-Pierre ne répondait plus au chiffre de la population et à l'accroissement général de Six-Fours. Aussi, la communauté de cette ville décida de faire procéder à l'érection d'un nouveau sanctuaire de plus vastes dimensions, plus en rapport avec les besoins du temps.

Ce fut l'apparition d'un beau monument religieux, au style néogothique, dont la première pierre fut posée en l'année 1608 et dont la construction fut achevée le 18 mars 1614, les citoyens Georges Vicard, Jacques Audibert étant consuls de Six-Fours. Le plan de cet édifice avait été établi dès 1600 par l'architecte Guillaume Borrély, de la ville de Marseille, et adopté par le lieutenant du sénéchal, au siège de la ville d'Hyères en 1607. Le coût de l'ouvrage terminé fut évalué à la somme de 21.371 livres (acte reçu par M^e Daniel, notaire à Six-Fours).

Sans doute à cause du manque de place, et peut-être pour d'autres motifs, a-t-on cru bon de bâtir la nouvelle église sur le vieil édifice roman, perpendiculairement à ce dernier, ce qui constitue un certain mélange architectural, mais cela n'a pas été sans apporter une mutilation partielle de l'église du XI^e siècle, ce qui est regrettable.

L'église de Saint-Pierre-et-de-Saint-Paul, de Six-Fours, fut consacrée au culte le 5 juin 1634. Un peu plus tard, le 24 janvier 1650, elle fut érigée en collégiale ; cette érection fut approuvée par bulle du 10 décembre 1654, du vice-légat du Saint-Siège à Avignon, Mgr Fracioly, archevêque de Trapezonte ⁷⁶.

La collégiale renferme de magnifiques œuvres d'art, pour la plupart du XVI^e siècle, dont un admirable polyptique gothique que certains ont attribué au Pérugin mais qui, en réalité, est dû à Jean Cordonnier, dit Jean de Troyes, lequel polyptique provient de l'antique chapelle de Saint-Jean-de-Crotte ; citons encore : une remarquable « Descente de Croix » de Daniel de Volterra, un beau triptyque, un retable dit du Purgatoire, une belle toile de Guillaume Greuve, dominicain d'Avignon, et une statue en marbre blanc de la mère du Christ, attribuée sans certitude à Pierre Puget ⁷⁷.

76. Acte d'érection homologué le 25 janvier 1650 par Messire François Garnier, chanoine théologal, vicaire général de Toulon, Mgr François de Valbelle étant vicaire général de l'abbaye de Saint-Victor, grand prieur et seigneur de Six-Fours. Ledit acte d'érection fut confirmé par Mgr Danès, évêque de Toulon, le 2 mai 1653 ; le chapitre de la nouvelle collégiale, constitué, fut composé de 12 chanoines ; l'un des articles de sa constitution prévoyant que le doyen pouvait être désigné à l'âge de 21 ans et que les chanoines qui ne remplissaient pas les fonctions de curé pouvaient l'être à l'âge de 14 ans.

77. Une réplique du polyptique de Jean Cordonnier, comportant quelques variantes de détail, se trouve dans l'église paroissiale des Arcs (Var). Tout porte à croire qu'il s'agit d'une œuvre sortie des pinceaux du même artiste.

Pour la description, critique et détaillée, des œuvres d'art de la collégiale de Six-Fours, se reporter aux travaux de divers auteurs régionaux : Revoil, abbé Garel, Rémy et Georges Vidal, P. Trabaud, docteur Sauze, Henseling, François Jouglas, etc.

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE, DITE DES PENITENTS BLEUS

Elle fut fondée par cette confrérie de pénitents le 22 juin 1639, sur une place du Vieux-Six-Fours qui se trouvait près de la rue Courtine et qui fut achetée à ses propriétaires, les frères Denans, entrepreneurs maçons du bourg (acte M^e Lieutaud, notaire à Six-Fours).

CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-SANTE

Sous ce vocable fut fondée, au quartier du Rainier-lez-Six-Fours, le 30 juin 1646, une chapelle dont l'édification était demandée par un propriétaire de l'endroit, le sieur Charles Guigou. Ce dernier assura à cette fondation une pension annuelle et perpétuelle de 30 livres (acte M^e Didier, notaire à Toulon ; Archives de Six-Fours).

Ce sanctuaire sera érigé en l'église vicariale par Mgr Lascaris, évêque de Toulon, à la fin du XVIII^e siècle (8 mai 1777).

Agrandi, il deviendra, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le siège paroissial de Six-Fours lorsque le vieux bourg, en partie disparu et presque entièrement abandonné par ses habitants, aura été dépossédé par Rainier (ou Reynier), l'agglomération la plus peuplée de la plaine, devenue le centre administratif du pays.

Le vocable de Notre-Dame-de-Santé avait été donné à la chapelle de ce quartier parce que le hameau du Rainier était alors entouré de terres humides et marécageuses peuplées de petites grenouilles dites « rainettes », et qu'au XVIII^e siècle, il était, de ce fait, considéré comme très malsain par les habitants, des cas de « malaria » se produisant chez les gens de la région.

CHAPELLE DITE DE « SAINTE-CROIX »

Elle existait depuis longtemps dans la basse ville de Six-Fours mais fut considérablement agrandie par la compagnie des frères Bourras ou Pénitents gris, qui y installa son siège en 1624 sous le pontificat du pape Urbain VIII et sous le règne de Louis XIII.

Vendue plus tard comme bien national sous la Révolution, elle fut démolie par son acquéreur ; cette chapelle contenait le superbe tableau de Daniel de Volterra, la fameuse « Descente de Croix » qui se trouve, de nos jours, dans l'ancienne collégiale de Six-Fours. Cette œuvre d'art fut heureusement sauvée grâce aux soins du vénérable Pierre Fournier, de Cuers, qui fut le dernier doyen du chapitre de Saint-Pierre et le premier pasteur de cette paroisse après la conclusion du Concordat de 1801.

Le chef-d'œuvre de Daniel de Volterra avait d'abord été transféré, après la tourmente, dans la chapelle de Saint-Elme dont nous avons déjà parlé ; quand celle-ci fut tombée en ruines, on le transporta dans la collégiale où peuvent l'admirer les fidèles et les touristes.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME-D'ABONDANCE (Les Playes)

Située au quartier Sabatier, elle a été fondée en 1674 dans un jardin clos de murs légué par Honoré Aycard, de Six-Fours, d'après son testament reçu par M^e Vidal, notaire du lieu, le 6 mai 1674. Elle est toujours en exercice.

CHAPELLE DE SAINT-MARTIN

Il s'agit d'un petit oratoire rural que Laurent Juès, enseigne au port de Toulon, fit reconstruire à ses frais aux bastides de Tarignier, ou Taraignier (acte du 6 novembre 1678). Le sanctuaire primitif, portant le même vocable, paraissait avoir une certaine antiquité.

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS (du Brusç)

Modeste sanctuaire, elle fut édifée en 1712 par des pêcheurs du hameau du Brusç qui la placèrent sous le titre de Saint Louis, roi de France dont la fête est fixée au 25 août. Avant 1789, un chanoine de la Collégiale de Six-Fours venait, tous les dimanches, assurer le service religieux dans cette chapelle qui n'existe plus aujourd'hui. Une nouvelle église a été édifée en 1873-1874 par M. Jules de Greling, alors propriétaire des Embiez. Agrandie vers la fin du XIX^e siècle, elle a été rénovée et modernisée. Depuis, elle connaît, surtout l'été, une affluence d'autant plus nombreuse que Le Brusç est devenu une station fort fréquentée et qu'on y célèbre solennellement la fête de son grand patron, Louis IX.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-BONNE-GARDE DE SICIE

C'est un des hauts lieux de la contrée. Située dans la commune de Six-Fours et dépendant de la paroisse de ce nom, elle est l'objet d'une égale vénération de la part des habitants de La Seyne, de ceux de Six-Fours et des localités environnantes. Elle a été construite sur le sommet culminant de la montagne de Sicié, à 356 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Des offices y sont fréquemment célébrés pendant la belle saison, notamment durant le mois de mai, période durant laquelle de très nombreux pèlerins font l'ascension pour venir y prier la mère du Christ ; un pèlerinage, auquel participent surtout des gens du pays, a lieu le 14 septembre, jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

La beauté du site y attire aussi nombre de touristes et de promeneurs. Tout récemment, un relai de télévision a été installé à proximité de la chapelle. De cet endroit, la vue s'étend sur un panorama maritime et terrestre incomparable dont nous avons donné la description au début de notre ouvrage. C'est l'un des plus beaux belvédères des côtes françaises ⁷⁸.

ORIGINES DE LA CHAPELLE

Elles sont liées à l'histoire des vigies de notre littoral.

Dès le haut Moyen Âge, des postes de surveillance ont existé sur divers points élevés ayant une bonne vue sur la mer, entre les îles d'Hyères et Marseille. Un vieux règlement, remontant au début du XIV^e siècle, à 1303, disait notamment : « Il doit être fait farot et garde au lieu de Runzels (probablement l'île des Embiez) lequel doit correspondre avec le cap Sicciech (Sicié) ; de même le farot et la garde de ce dernier endroit doit être en relation avec le lieu dit Possalh (aujourd'hui la Croupe Lamalgué,

78. La chapelle est proche de la limite des deux communes, la tour de guet ruinée, à l'Orient, étant restée commune aux deux terroirs.

entre le Mourillon et le cap Brun). Ce feu de Possalh, qui est dans le territoire de Toulon, à l'entrée de sa rade, communique avec le cap de Carqueiranne, à l'orient ».

En 1327, le feu dit de Possalh n'existait plus ; il avait été remplacé par celui de la montagne de la Bade (de badar : observer, regarder...)⁷⁹.

Pendant fort longtemps, les gens de Toulon ne furent pas tenus d'entretenir les farots. Ce service incombait aux communautés de Six-Fours pour le cap Sicié, de La Garde pour le cap de Carqueiranne et de La Valette pour ladite montagne de la Bade que l'on identifie avec la hauteur située au-dessus de la baie de Port-Méjean. Ce ne sera qu'au début du XVIII^e siècle qu'il sera imposé aux autorités de Toulon d'assurer la surveillance de leur littoral à la suite de la création du corps des gardes-côtes.

D'autre part, dans ses *Annales de Six-Fours*, l'abbé Garel raconte que, dans un document précieux, daté du 11 février 1352, qui se trouvait aux Archives de Six-Fours, mais qui fut malheureusement brûlé au début de la Révolution, il était dit que « Raymond d'Agout, gouverneur de Provence pour la reine Jeanne I^{re}, donne ordre aux syndics de Six-Fours de renouveler les gardes que la communauté a toujours entretenues à ses frais et dépens sur les montagnes de Sicié et de Cépet, au château (castellum) et sur toutes les côtes de son territoire⁸⁰ ».

C'est l'obligation d'entretenir ces vigies qui fera jouir, en contrepartie, les négociants et navigateurs de Six-Fours et de La Seyne de la franchise du port de Marseille tandis que Toulon essaiera en vain d'obtenir ce privilège.

Au XVI^e siècle, une tour de garde, en pierres sèches, avait été construite sur la crête de Sicié (1530) mais, en 1589, elle fut remplacée par une autre tour solidement maçonnée, incorporée dans un massif rocheux (délibération de la communauté de Six-Fours du 20 juillet 1589). Il en reste encore, aujourd'hui, le soubassement circulaire et quelques vestiges ; cette partie ruinée de tour de guet, située à l'est et au bas de la terrasse de la chapelle, se trouve en terre de La Seyne.

La tour dont il s'agit s'élevait encore au XVIII^e siècle à sept à huit mètres de hauteur, avec ses marches d'escalier à l'extérieur.

En 1638, on construisit également un poste pour vigies à Fabrégas (acte reçu par M^e Lieutaud, notaire à Six-Fours, le 10 novembre 1638). Le règlement de 1713 fixa la rétribution des guetteurs à 8 livres, 8 sols et 3 liards par mois.

FONDATION ET HISTOIRE DE LA CHAPELLE

En 1625, sur cette hauteur dominant la mer et la terre et particulièrement exposée, au cours d'un violent orage, la foudre vint à tomber sur la tour des gardiens de Sicié qui en furent quittes pour une grande frayeur.

Pour remercier le Ciel de cette providentielle protection, les frères Pénitents gris ou Bourras, de la chapelle Sainte-Croix de Six-Fours, qui fournissaient habituellement les veilleurs de Sicié, érigèrent, sur la montagne, en présence des consuls, du clergé,

79. Archives communales de Toulon, E.E.9.

80. *Annales de Six-Fours en Provence* publiées par le comte d'Audiffred (Toulon, E. Aurel, 1866), page 102.

des confréries et de tout un peuple, une grande croix de bois, témoignage de reconnaissance de Six-Fours.

Quelques années plus tard, avec les offrandes recueillies à cet effet et avec le concours de la communauté de Six-Fours, ils firent bâtir une petite chapelle, monument plus durable, qui fut placée sous le vocable de Notre-Dame-de-Bonne-Garde. Ce modeste édifice fut considérablement agrandi vers 1633 par les soins de la même association des Pénitents gris.

Un litige, au sujet de l'usage de la chapelle, intervenu entre les communautés de Six-Fours et de La Seyne vers le milieu du XVIII^e siècle, fut réglé par une transaction du 13 novembre 1658. Il fut convenu que l'usage du sanctuaire serait commun aux deux communautés à la réserve d'un jardin et d'une écurie qui resteraient aux pénitents de Six-Fours. Cependant, cette cité conservait l'entière direction de la chapelle

C'est le sanctuaire que nous voyons encore aujourd'hui, celui de la Vierge protectrice des marins, des navigateurs, des terriens et de tous ceux qui lui confient leurs peines et leurs espoirs, la grande médiatrice auprès de Dieu.

Le premier ermite qui y résida, en qualité de gardien, fut le frère Pierre Chaix, appelé populairement frère Peyron, qui, après sa mort, fut inhumé dans la chapelle.

Le sanctuaire de Notre-Dame-de-Bonne-Garde a souffert de la bataille lors de la reprise de Toulon par les Français en 1944 ; il a été complètement réparé depuis et s'ouvre aux fidèles plus fréquemment qu'autrefois ⁸¹.

Entrons à l'intérieur : aux voûtes sont suspendues des réductions de vaisseaux et de tartanes, dons de navigateurs ; d'émouvants ex-voto en tapissent les murs. Ce sont des plaques, des inscriptions et, surtout, des tableaux, des dessins, de facture souvent naïve et gauche mais où l'on sent l'expression sincère et profonde de la reconnaissance pour le bienfait reçu. Ces modestes toiles fournissent, en outre, d'humbles témoignages sur les intérieurs, les costumes, les maisons et les paysages de temps révolus.

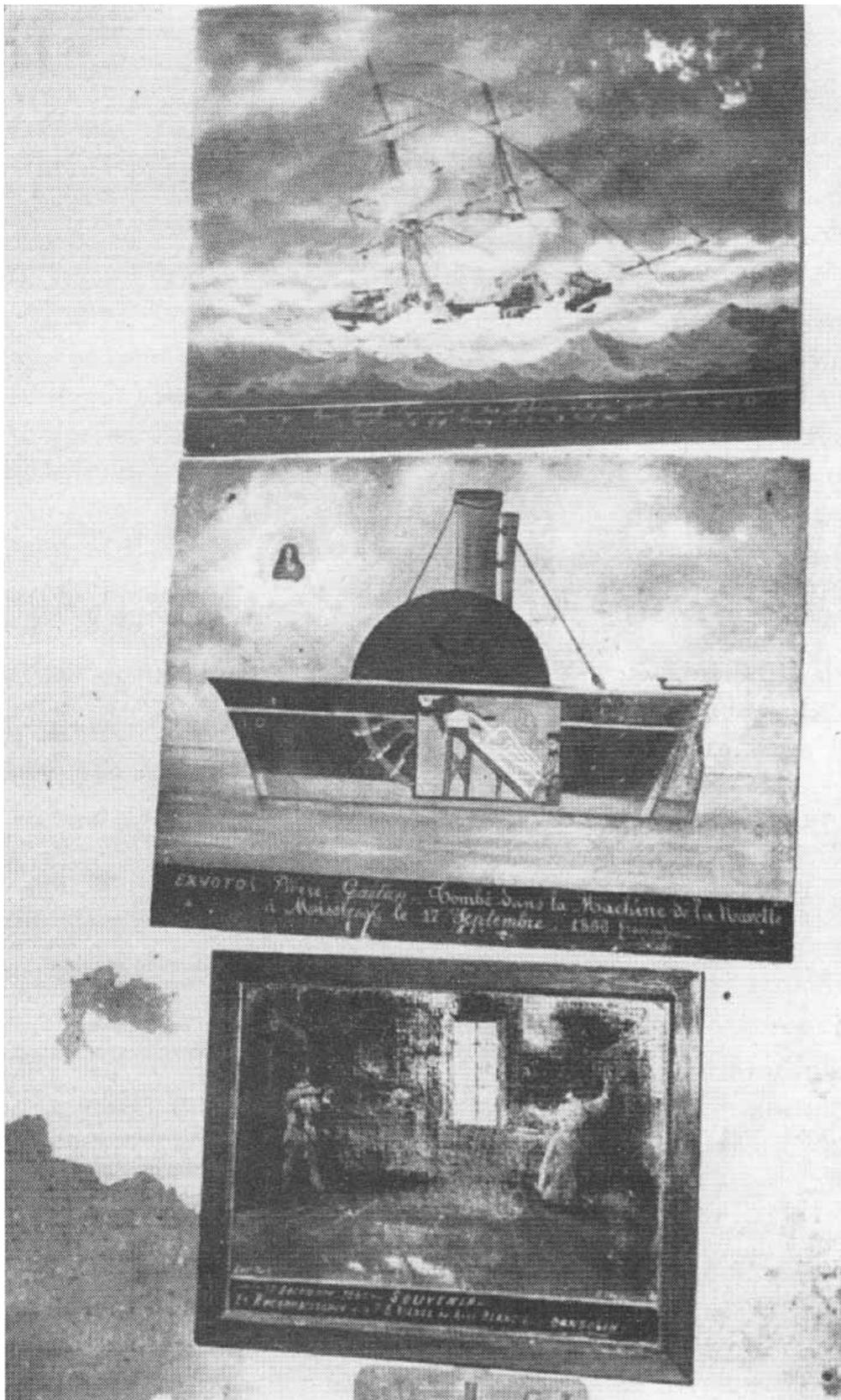
Le nombre de ces ex-voto est cependant moins grand qu'il y a une cinquantaine d'années, époque où l'on apercevait encore fusils éclatés, béquilles d'infirmités et autres objets dont certains vénérables.

La plupart des scènes représentées sont d'ordre maritime, expriment la gratitude des gens de mer à la suite de naufrages ou autres événements survenus au cours d'une navigation ou d'opérations de pêche, dans les havres et sur la côte.

Arrêtons-nous un instant devant quelques-unes de ces évocations :

- Ex-voto des survivants du drame de la corvette à vapeur *Le Papin*, naufragée sur la côte marocaine le 7 décembre 1845 ;
- Ex-voto relatif au naufrage du brigantin de l'État *La Comète*, survenu dans le golfe du Lion le 20 janvier 1841 ;

81. Il y a deux ans, la terrasse a été grandement détériorée par la tempête (1959) tout a été remis en état grâce à la générosité publique et à l'aide de la Municipalité de Six-Fours.



Ex-voto à Notre-Dame-de-Bonne-Garde. - Cliché Chabert L.-S.

- Ex-voto du brick *Carolina* jeté à la côte, sur le littoral de l'Espagne, le 15 octobre 1843 ;
- Ex-voto du brick *l'Alceste*, coulé dans la mer Adriatique, le 29 avril 1847.

D'autres souvenirs aussi : celui de la tempête subie par le vaisseau *l'Eylau* le 16 octobre 1862 ; celui, infiniment douloureux, du cuirassé *Liberté* qui sauta en rade de Toulon le 25 septembre 1911 ; d'événements, de drames plus récents : explosion du *Platon*, le 13 septembre 1939 ; l'agression inexcusable que subirent les navires français à Mers El-Kébir, près d'Oran, le 3 juillet 1940, cette dernière rappelée par une réduction du transport d'avions *Commandant-Teste*, survivant de la fournaise.

Des petits tableaux nous montrent des guérisons, des accidents, des drames de la vie, tous émouvants, remplis de foi. N'omettons pas de signaler la grande toile du marquis de Clinchamp représentant le départ, de Reynier, de la procession des Pénitents blancs de 1865, lors de l'épidémie cholérique qui ravagea la contrée.

La tour de guet ruinée et le sanctuaire de Notre-Dame-de-Bonne-Garde de Sicié ont été classés monuments historiques par décret du 30 juin 1939.

C'est improprement que l'on désigne parfois, de nos jours, la chapelle de Sicié par le titre de Notre-Dame-du-Mai ; le véritable vocable de cette église est : « Notre-Dame-de-Bonne-Garde ». « Le Mai » ou, plus exactement, « Le Champ-de-Mai » se trouve au pied de la montagne, au nord, au lieu dit « Janas » où se tiennent les forains durant le mois des pèlerinages, depuis le XVII^e siècle⁸².

De vieilles voies d'accès, dont la principale venait de Six-Fours, et qui survivent encore, étaient accompagnées, aux siècles de foi, de robustes oratoires dont les hautes niches abritaient les petites statues des saints et des saintes les plus aimés de nos aïeux ; un certain nombre de ces pieux et humbles monuments ont subsisté mais maints d'entre eux sont malheureusement fort ruinés.

Il est doux d'apprendre que tout récemment plusieurs oratoires de cette région ont été intelligemment restaurés.

Dans la longue liste d'édifices religieux, appartenant au terroir de Six-Fours, que nous venons de donner, nous n'avons pas compris, intentionnellement, les églises et chapelles fondées au cours de ces mêmes XVI^e et XVII^e siècles dans le territoire de l'agglomération seynoise naissante. En effet, nous avons estimé qu'il était plus

82. Notre regretté ami, historien passionné et érudit local, Pierre Fraysse, pensait que le nom de Janas, quartier forestier du Mai, en Commune de La Seyne, pouvait provenir de « Janus foresta », ce qui impliquerait la présence, à une époque bien reculée et dans cette clairière, d'un oratoire rustique que les Anciens nommaient « Fanum », sorte de petit temple consacré à une divinité sylvaine. La chose n'est pas impossible car on a trouvé plus d'une héritière de ces « fana » dans les petites chapelles qui se cachent dans le massif varois des Maures d'une densité forestière, il est vrai, infiniment plus grande et plus étendue que nos bois de La Seyne et de Six-Fours.

Or, à Janas, se trouvent des points d'eau et des grands arbres et il en était encore bien davantage de même aux temps celto-ligures et gallo-romains où la forêt était plus riche, plus profonde, les sources beaucoup plus abondantes.

N'est-ce pas notre historien local Jean Denans qui, vivant au XVII^e siècle, écrivait — propos du massif de Sicié — : « De toute ancienneté, le massif de Sicié a été peuplé de grands bois touffus de pins blancs ; ces bois étaient parmi les plus beaux du pays ». (Jean Denans, Manuscrit de 1713).

rationnel de faire figurer ces sanctuaires dans la partie de notre ouvrage consacrée plus spécialement et d'une manière beaucoup plus détaillée à l'histoire de la commune de La Seyne à laquelle ils se sont logiquement incorporés et au patrimoine de laquelle ils appartiendront désormais.

Cependant, avant de clore l'abrégé historique du passé du Vieux-Six-Fours, qui aura précédé notre future *Histoire de La Seyne*, nous consacrerons à ce passé un ultime et dernier chapitre qui évoquera les mœurs, les coutumes et les usages d'un peuple fier, courageux et libre, qui fournit, au cours des âges, tant de marques d'attachement et de fidélité à son sol et à ses antiques institutions.



Le "Champ-de-Mai", à l'époque des pèlerinages. - Cliché pris vers la fin du XIX^e siècle.